

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse populaire du Saguenay-Saint-Laurent

Mardi le 23 avril 2024 à 19h00



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, rendez-vous au :

Centre des loisirs de Tadoussac
286 Rue de la Falaise,
Tadoussac, QC,
G0T 2A0

La première portion de l'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode présentiel**. Cette formule implique que seuls les membres présents sur place pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- Décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)
- Voter pour élire des membres du conseil d'administration



Élection au conseil d'administration

3 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 1 poste pour le groupe A : Sacré-Coeur
- 1 poste pour le groupe B : Escoumins et Essipit
- 1 poste pour le groupe D : Bergeronnes

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 6 février 2024 à 16h00.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe A : Sacré-Coeur Élu(e) par acclamation	Groupe B : Escoumins et Essipit Comblé via l'article 6.17 du RIC	Groupe D : Bergeronnes Votation en différé
DESCHÊNES, Héléna		GAGNÉ, Jacques L'HEUREUX, Noémie

Le candidat ayant reçu le plus de votes parmi les 2 candidats admissibles au Groupe D sera déclaré élu et le candidat défait au Groupe D sera déclaré élu pour le Groupe B.

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisse-saguenay-saint-laurent ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 2024-04-03

Yan Chamberland, secrétaire